

Wildeman (de), *Icones selectæ horti thenensis.*

— et Durand, *Plantæ Thonnerianæ congolenses.*

Zeiller, *Éléments de paléobotanique.*

— *Sur une Sélaginellée du terrain houiller de Blanzky.*

— et Douvillé, *Fossiles recueillis par M. Villaume au nord-ouest de Madagascar.*

Bulletin de la Société botanique des Deux-Sèvres, 1899.

Annales du Musée du Congo, Botanique : Illustrations de la flore du Congo.

Missouri Botanical Garden, eleventh annual Report (1900).

New York agricultural Experiment station, Geneva, Bulletins 162-166.

The Proceedings and Transactions of the Nova Scotian Institute of science.

La Naturaleza, nos 3 et 4.

M. Dismier fait à la Société la communication suivante :

CATALOGUE MÉTHODIQUE DES MUSCINÉES DES ENVIRONS D'ARCACHON (GIRONDE), DES BORDS DE LA LEYRE A LA POINTE DU SUD, AVEC INDICATION DES LOCALITÉS OÙ CHAQUE ESPECE A ÉTÉ TROUVÉE; par **M. G. DISMIER.**

M. Bescherelle, pendant son séjour à Arcachon, en 1899, a eu l'heureuse idée d'explorer, au point de vue bryologique, cette localité et la région environnante. Ses courses ont eu lieu du 10 janvier au 10 mars et du 25 avril au 14 mai, et ont porté des bords de la Leyre à Lamothe, jusqu'à la pointe du Sud, près du département des Landes, comprenant les localités suivantes : Lamothe, le Teich, Gujan-Mestras, la Hume, la Teste-de-Bueh — moulin Braouët, — Arcachon — ville, forêt, dunes, ville d'Hiver, villa Péreire, etc., — Moulleau avec le poste de douaniers du Figuier, puis la pointe du Sud; et, enfin, Cazeaux et son étang. Des herborisations ont aussi été faites dans la forêt domaniale de Lège — villa africaine, phare d'Arcachon et cap Féret. Cet ensemble de localités correspond, presque complètement, à l'étendue du canton de la Teste-de-Buch.

M. Bescherelle, très occupé par la bryologie exotique, a bien voulu nous confier le soin de revoir, au microscope, ses récoltes, dont les déterminations avaient été faites sur place. De plus il

nous a remis la liste des espèces recueillies et nous a fourni presque tous les renseignements bibliographiques concernant la flore bryologique du bassin d'Arcachon.

Depuis le Catalogue des environs de la Teste-de-Buch (1), publié en 1843, par Chantelat, suivi quelques années plus tard d'un Supplément (1851), aucun travail spécial n'a été fait sur cette région. Les renseignements qui aident à la connaissance de la flore muscinale d'Arcachon sont épars dans diverses publications. Cependant la plupart ont été insérés dans les *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*.

Voici, d'ailleurs, les ouvrages que nous avons consultés pour l'établissement du travail que nous présentons aujourd'hui à la Société botanique :

A. CHANTELAT. — Catalogue des plantes, Phanérogames et Cryptogames, qui croissent spontanément aux environs de la Teste-de-Buch (*Actes de la Soc. Linn. de Bord.* t. XIII, p. 191, 1843-1845).

A. CHANTELAT. — Suppléments et corrections au Catalogue des plantes qui croissent spontanément aux environs de la Teste (*Actes de la Soc. Linn. de Bord.* t. XVII, p. 437, 1851-1852).

LATERRADE. — Flore bordelaise (4^e éd., 1846).

DE MONTESQUIOU. — Catalogue des Mousses recueillies de 1850 à 1852, dans les départements de la Gironde, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne (*Mém. de la Soc. des sciences phys. et nat. de Bord.*, p. 253, 1854).

MOTELAY. — Catalogue des Mousses girondines de l'herbier Durieu de Maisonneuve (*Actes de la Soc. Linn. de Bord.*, t. XXXVI, p. 1, 1882).

JEANBERNAT et RENAULD. — Guide du bryologue dans la chaîne des Pyrénées et le S.-O. de la France (*Rev. de bot.*, t. II, 1883-1884).

DE LOYNES. — *Sphagnum* de la Gironde (*Actes de la Soc. Linn. de Bord.*, t. XL, p. 11, 1886).

DE LOYNES. — Essai d'un Catalogue des Hépatiques de la Gironde (*Actes de la Soc. Linn. de Bord.*, t. XL, p. 223, 1886).

CROZALS. — Le *Dichelyma capillaceum* dans les marais de Lamothe (*Actes de la Soc. Linn. de Bord.*, t. XLVII, p. LX et LXXX, 1892).

(1) Arcachon n'était qu'un quartier de la Teste-de-Buch, et c'est seulement vers 1854 ou 1855 qu'il a été élevé au rang de commune distincte.

M. Bescherelle nous a également communiqué une partie de l'herbier des Landes donné, à la Société zoologique d'Arcachon, par M. Thésée, pharmacien à la Teste, puis quelques Mousses collectées par Durieu et enfin une liste de Muscinées que M. Renauld a recueillies dans une course faite à Arcachon et à Lamothe, le 21 février 1880.

Chantelat, dans son *Catalogue* y compris le Supplément, indique pour la Teste et ses environs 84 Mousses, 5 Sphaignes et 8 Hépatiques. Depuis, par de nouvelles recherches, cette flore s'est élevée à 115 Mousses, 5 Sphaignes et 24 Hépatiques. M. Bescherelle, pour sa part, a recueilli 85 Mousses, 5 Sphaignes et 8 Hépatiques. De ce nombre quatre Mousses sont nouvelles pour la Gironde : *Hypnum Sommerfeltii*, *Mnium affine*, *Bryum alpinum* et *B. torquescens* (1), et une Sphaigne : *Sphagnum fimbriatum*, découverte fort intéressante, non seulement pour la Gironde, mais aussi pour le S.-O. de la France où cette plante n'était pas encore connue.

Voici les espèces non signalées dans le bassin d'Arcachon et que M. Bescherelle a trouvées : *Fissidens bryoides*, *F. taxifolius*, *Pottia lanceolata*, *Didymodon luridus*, *Trichostomum lophaceum*, *Barbula vinealis*, *B. cæspitosa*, *Grimmia apocarpa*, *Encalypta streptocarpa*, *Entosthodon ericetorum*, *Bryum torquescens*, *B. alpinum*, *Mnium affine*, *Pogonatum aloides*, *Neckera complanata*, *Brachythecium salebrosum*, *Scleropodium illecebrum*, *Eurhynchium crassinervium*, *Rhynchostegium murale*, *Hypnum Sommerfeltii* et *Sphagnum fimbriatum*.

Le Catalogue ci-après résume la flore bryologique arcachonnaise, qui se compose actuellement de 135 Mousses, 9 Sphaignes et 24 Hépatiques.

(1) D'après M. Renauld, le *Bryum fuscescens* (Spr. serait répandu sur les sables humifères de la région. Malgré une étude attentive, il nous a été impossible, dans les échantillons que nous avons eu à examiner, de trouver ce *Bryum*, qui diffère, comme on sait, du *B. capillare* et du *B. torquescens*, principalement par son inflorescence monoïque.

MOUSSES ACROCARPES.

Weisia viridula Brid. — Lieux pierreux et sablonneux, R. (Chantelat). — Gujan (herb. Thésée). — Dunes du Pilat (Durieu). — Arcachon (Renauld).

Le Teich; Lamothe; la Teste (Besch.). — Fr.

W. crispula Hedw. — La Teste (Laterrade).

W. cirrata Hedw. — Troncs d'arbres, à la grande forêt de la Teste (Chant. et herb. Thésée). — La Teste (des Moul. et Lesp.). — Pallissade, à la Teste (Dur.). — Arcachon (Ren.).

Forêt de Lège; Arcachon, ville d'Hiver, villa Péreire; bois de la Hume; bords de l'étang de Cazeaux; Moulleau (Besch.). — Fr.

Oncophorus Bruntoni Ldb. — Grande forêt de la Teste (Chant. et Laterr.).

Dicranella heteromalla Schp. — Troncs d'arbres (Chant.).

Gujan et la Hume, sous bois; Notre-Dame-des-Monts, à la Teste (Besch.). — Fr.

Dicranum scoparium Hedw. — CCC. (Chant.). — Sur le sable, dans les bois de Pins du cap Féret; forêt, à la Teste (Dur.). — Arcachon (Ren.).

Arcachon, CC. de la Teste à la pointe du Sud; Cazeaux (Besch.). — Fr.

D. spurium Hedw. — Forêt de Pins, à la Teste, sur le sol des anciennes dunes (Dur.).

Arcachon, route de Moulleau près le Sanatorium; pointe du Sud; le Figuier (Besch.). — Très fertile.

D. majus Turn. — Arcachon, villa Péreire (Ren.).

Leucobryum glaucum Hpe. — Grande forêt de la Teste (Chant.). — Arcachon (Ren.).

Arcachon, route de Moulleau; marais, à Cazeaux (Besch.). — St.

Campylopus flexuosus Brid. — Arcachon, C. (Ren.).

Route de Moulleau; bois de la Hume (Besch.). — Fr.

C. fragilis B. E. — La Teste (des Moul. et Lesp.). — Talus sablonneux de la forêt de la Teste (Dur.). — Arcachon (Ren.).

C. turfaceous B. E. — La Teste (des Moul. et Lesp.). — Marais boisés de la lisière de la forêt à la Teste (Dur.).

Marais de Cazeaux (Besch.). — St.

C. brevopilus B. E. — Bord des lèdes du cap Féret; landes entre la Teste et Cazeaux (Dur.).

Bois des Bordes, près la Hume (Besch.). — St.

Fissidens bryoides Hedw. — Arcachon, autour du Casino (Besch.). — Fr.

F. taxifolius Hedw. — Bois de la Hume (Besch.). — Fr.

F. adiantoides Hedw. — Bords des lèdes du cap Féret (Dur.). — Sur les vieilles souches dans les marais de Braouët, R. (Chant.).

Ceratodon purpureus Brid. — Laites, sur le sable, CCC. (Chant.). — Berges du canal, entre la Hume et Cazeaux; Arcachon, sur le sable des dunes; cap Féret, sur le sable (Dur.). — Arcachon, CC. (Ren.).

Environs de l'étang de Cazeaux; la Teste; dunes du Pilat (Besch.). — Fr.

Archidium phascoides Brid. — Sur la terre des prés salés à la Teste; landes humides à Cazeaux (Dur.). — Lamothe (Ren.).

Lamothe et Cazeaux (Besch.). — St.

Pleuridium nitidum B. E. — La Teste (Chant. Supp. et herb. Thésée). — Fossés entre la Teste et Cazeaux (Dur.). — Lamothe, bords de la Leyre (Ren.).

P. subulatum B. E. — Bords des chemins (Chant. et herb. Thésée).

Pottia Heimii B. E. — Hérès, C. (Chant.).

P. truncata B. E. — Sur la terre dans les haies, CC. (Chant.).

Arcachon, talus; de la Hume à la Teste (Besch.). — Fr.

P. lanceolata C. Mull. — Arcachon, villa Péreire (Besch.). — Fr.

P. Wilsoni B. E. — Talus sablonneux, près la gare de la Teste (Dur.).

Didymodon rubellus B. E. — La Teste (Chant. et Supp.).

Le Teich (Besch.). — St.

D. luridus Horns. — Arcachon, ville d'Hiver, murs autour du Casino et rue de la Chapelle-Notre-Dame (Besch.). — St.

Trichostomum tophaceum Brid. var. *acutifolium*. — Arcachon (Besch.). — Fr.

Trichostomum flavovirens Bruch. — La Teste; cap Féret (des Moul. et Lesp.). — Sur le sable, dans les lèdes du cap Féret (Dur.).

Arcachon; la Hume; cap Féret (Besch.). — Fr.

T. mutabile Bruch. — Cap Féret (des Moul. et Lesp. — Dur.).

Barbula muralis Hedw. — CCC. (Chant.). — Arcachon (Ren.).

Le type commun sur les murs des villas à Arcachon (Besch.). — Fr.

Var. *incana*. — Arcachon, villa Luxembourg (Besch.). — Fr.

Var. *rupestris*. — Arcachon, ville d'Hiver, sur les murs des villas (Besch.). — Fr.

B. unguiculata Hedw. — La Teste, R. (Chant. Supp.).

Arcachon, perré du château Deganne, villa Péreire; bois des Bordes et talus herbeux, à la Hume; cap Féret (Besch.). — Fr.

B. vinealis Brid. — Route de la Hume, à Sanguinet (Besch.). — St.

B. revoluta Schw. — Sur un vieux mur, à la Teste (Dur.). — Arcachon (Ren.).

Arcachon, ville d'Hiver, sur les murs; route de la Hume, à Sanguinet; la Teste, vieux murs (Besch.). — St.

B. convoluta Hedw. — Sur la terre, près la gare de la Teste; pâturages du canal des Landes, près Cazeaux (Dur.).

B. cæspitosa Schw. — Lamothe (Besch.). — Fr.

B. squarrosa Brid. — Arcachon (Ren.).

Arcachon, route de Moulleau; bois de la Hume (Besch.). — St.

B. subulata P. B. — Gujan, R. (Chant., Supp.).

B. lævipila Brid. — Lamothe et Arcachon (Ren.).

C. sur les vieux arbres à Arcachon; la Teste; Gujan; route de Moulleau; Lamothe; route du Teich, à Bordeaux (Besch.). — Fr.

B. papillosa Wils. — Arcachon et Lamothe (Ren.).

CC. à Arcachon, sur les arbres de l'Hôtel de France; de la route de Bordeaux à Gujan; à Lamothe (Besch.). — St.

B. ruraliformis Besch. — Sur le sable nu et en plein soleil, près du phare du cap Féret (Dur.). — Arcachon (Ren.).

CC. sur le sable, dans la forêt d'Arcachon et de la Teste; dans la forêt de Lège jusqu'au cap Féret; à la Hume, route de Sanguinet (Besch.). — Fr.

B. ruralis Hedw. — Bords des chemins et sur les murs (Chant.).

Grimmia apocarpa Hedw. — Arcachon, ville d'Hiver; murs des villas (Besch.). — Fr.

G. crinita Brid. — Sur les vieux murs (Chant.).

G. orbicularis B. E. — Chemin du Tondu (herb. Thésée).

La Teste, sur les murs du cimetière, rue Brémontier (Besch.). — Fr.

G. pulvinata Sm. — Sur les toits, CCC. à Arcachon (Chant.).

Arcachon; la Teste, sur les murs (Besch.). — Fr.

Rhacomitrium canescens Brid. — Lieux humides, sables (Chant.). — Clairières sablonneuses dans la forêt de la Teste (Dur.).

Var. *ericoides*. — Arcachon, route de Moulleau (Besch.). — St.

Zygodon viridissimus Brid. — Arcachon (Ren.).

Sur les dunes, route de Moulleau; Arcachon, villa Péreire, ville d'Hiver (Besch.). — Fr.

Ulota crispa Brid. — Grande forêt de la Teste (Chant. et herb. Thésée). — Arcachon, parc Péreire, R. (Ren.).

U. crispula Brid. — Villa Péreire, R. (Ren.).

Orthotrichum anomalum Hedw. — Sur les pierres et les toits (Chant.).

O. leiocarpum B. E. — Forêt de la Teste (Chant. et Dur.).

O. Lyellii H. et T. — Forêt de la Teste, sur un Chêne (Dur.). — Arcachon (Ren.).

Arcachon, ville d'Hiver, Casino, villa Péreire (Besch.). — St.

O. affine Schrad. — Troncs d'arbres, C. (Chant. et herb. Thésée). — Lamothe et Arcachon (Ren.).

C. sur les troncs d'arbres, à Arcachon, le Teich, Moulleau (Besch.). — Fr.

O. tenellum Brid. — La Teste (des Moul. et Lesp.). — Lamothe (Ren.).

Sur les arbres, de la Hume à la Teste (Besch.). — Fr.

O. diaphanum Schrad. — Pieds de vigne, CCC. (Chant.). — Arcachon (Ren.).

Arcachon, route de Moulleau, ville d'Hiver; la Hume (Besch.). — Fr.

O. obtusifolium Schrad. — Arcachon (Ren.).

Encalypta streptocarpa Hedw. — Talus, route du Teich à Lamothe (Besch.). — St.

Entosthodon ericetorum Schpr. — Talus, à Gujan; marais, à Lamothe (Besch.). — Fr.

E. fascicularis Schpr. — Haies, R. (Chant.).

Funaria hygrometrica Hedw. — Bois, CC. (Chant.). — Arcachon (Ren.).

C. sur les murs, route de Moulleau; la Teste; Arcachon, sur le perré de la rue du Débarcadère (Besch.). — Fr.

Bryum pendulum Schpr. — Cap Féret (des Moul. et Lesp. — Dur.).

Phare d'Arcachon (Besch.). — Fr.

B. inclinatum B. E. — Lèdes humides du cap Féret (des Moul. et Lesp. — Dur.).

B. Donianum Grev. — Lèdes du cap Féret (des Moul. et Lesp. — Dur.).

B. capillare L. — Bords du canal, à Cazeaux (Dur.).

Arcachon; le Teich; la Hume; Moulleau (Besch.). — Fr.

B. torquescens B. E. — Arcachon; le Teich; la Teste; Moulleau (Besch.). — Fr.

B. fuscescens Spr. — Arcachon (Ren.). — Fr.

B. caespitium L. — Sur les murs, C. (Chant.).

B. argenteum L. — Murs, C. (Chant.).

Arcachon, ville d'Hiver (Besch.). — St.

B. atropurpureum B. E. — Bords des chemins, à la Teste (Dur.).

La Teste; la Hume, sur les pierres d'un puits (Besch.). — Fr.

B. murale Wils. — Arcachon (Ren.).

Moulin de la Teste; Arcachon, sur les murs (Besch.). — Fr.

B. erythrocarpum Schw. — Bords des fossés, entre la Teste et Cazeaux (Dur.).

B. alpinum B. E. — Le Teich; Lamothe (Besch.). — St.

B. pseudotriquetrum Hedw. — C. (Chant. Supp.). — Lamothe (Ren.). — Lamothe (Besch.). — St.

B. turbinatum Schw. — Cap Féret (des Moul. et Lesp.).

Mnium affine Schw. — La Hume, bois des Bordes; le Teich, Notre-Dame-des-Monts (Besch.). — St.

M. hornum L. — Forêt de la Teste, C. (Chant. Supp. et herb. Thésée).

La Teste, Notre-Dame-des-Monts; bords de l'étang de Cazeaux (Besch.). — Fr.

M. punctatum Hedw. — Bords des chemins, à la grande forêt de la Teste, C. (Chant.). — St.

Aulacomnium palustre Schw. — Branquecourraou (Chant. et herb. Thésée). — La Teste (des Moul. et Lesp.). — Grandes clairières de la forêt de la Teste, dans les parties marécageuses (Dur.).

Bois de la Hume (Besch.). — St.

Bartramia pomiformis Hedw. — Les Bordes, R. (Chant.).

La Teste (Besch.).

Philonotis fontana Brid. — Près des fontaines de Branquecourraou, C. (Chant.).

Marais de la Leyre, à Lamothe (Besch.). — St.

Buxbaumia aphylla L. — Grande forêt, à Bordes (Chant.) — La Teste (Laterr. — des Moul. et Lesp.). — Bord d'une allée dans la forêt d'Arcachon (Dur.).

Atrichum undulatum P. B. — Notre-Dame-des-Monts (Chant.). — Fossé humide, au Teich (Dur.).

Gujan; du Teich à Lamothe (Besch.). — Fr.

Pogonatum nanum P. B. — Notre-Dame-des-Monts, au Hérès, C. (Chant.). — Bords des fossés, à la Teste (Dur.).

Gujan (Besch.). — Fr.

Var. *longisetum*. — Gujan (Besch.). — Fr.

P. aloides P. B. — Bois de Gujan (Besch.). — Fr.

Polytrichum piliferum Schreb. — Montagnette, C. (Chant.).

P. juniperinum Hedw. — Montagnette, C. (Chant.). — Bord du canal des Landes, à la Hume (Dur.). — Arcachon (Ren.).

Arcachon; la Hume; Moulleau; la Teste, dunes du Pilat (Besch.). — Fr.

P. gracile Menz. — Gujan (des Moul. et Lesp.). — Bord du canal, à Cazeaux (Dur.).

P. formosum Hedw. — La Teste, moulin Braouët; bois de la Hume; Lamothe; Cazeaux (Besch.). — Fr.

P. commune L. — La Teste (Chant.). — La Hume (Laterr.). — CC. dans les bois d'Arcachon (Dur.).

MOUSSES PLEUROCARPES.

Dichelyma capillaceum B. E. — Bords de la Leyre, à 1500 mètres du pont de Lamothe (Crozals), 1894.

Cryphaea heteromalla Mohr. — Troncs d'arbres, C. (Chant.). — Arcachon (Ren.).

Arcachon, villa Péreire, Casino, route de Moulleau; le Teich; Lamothe (Besch.). — Fr.

Leptodon Smithii Mohr. — Notre-Dame-des-Monts, RR. (Chant.). — La Teste (Laterr. — des Moul. et Lesp. qui l'indiquent en fr.).

Neckera complanata B. E. — La Teste, Notre-Dame-des-Monts (Besch.). — St.

Leucodon sciuroides Schw. — Gujan, R. (Chant., Supp.).

Arcachon, villa Péreire (Besch.). — St.

Pterogonium gracile Sw. — Vieux arbres de la grande forêt de la Teste, RRR. — (Chant., herb. Thésée — des Moul. et Lesp.).

Leskea polycarpa Ehr. — Lamothe (Ren.).

Lamothe (Besch.). — Fr.

Anomodon viticulosus H. et T. — Grande forêt de la Teste (Chant.).

Thuidium recognitum Lindb. — Arcachon (Ren.).

T. tamariscinum B. E. — Bois de la Teste (Dur.). — Arcachon, C. fert. (Ren.).

Arcachon, Moulleau et la Hume (Besch.). — Fr.

Isothecium myurum Brid. — Sur les souches des Chênes, forêt d'Arcachon (Dur.).

Homalothecium sericeum B. E. — Vieux arbres, CCC. (Chant.). — CC. sur les pierres humides et à la base des vieux Saules à la Teste (Dur.).

Arcachon, ville d'Hiver, Casino, villa Péreire; Lamothe; le Teich (Besch.). — Fr.

Camptothecium lutescens Sch. — Terrains secs, à Bordes, C. (Chant.). — Troncs d'arbres, à la Teste (Dur.).

De la Hume à la Teste (Besch.). — St.

C. nitens Schpr. — Lisière de la forêt de la Teste, côté Est (Dur.).

Brachythecium rutabulum B. E. — C. au pied des arbres (Chant.). — Arcachon (Ren.).

TC. dans les bois du Teich; forêt de Lège et à Moulleau (Besch.). — Fr.

B. salebrosum B. E. — Forêt de la Teste (Besch.). — St.

B. albicans B. E. — Clairières humides de la forêt de la Teste (Dur.).
CC. sur les sables de la Hume; la Teste; Arcachon; Moulleau (Besch.). — St.

B. velutinum B. E. — Arcachon (Ren.).

La Teste, route Brémontier (Besch.). — Fr.

Scleropodium illecebrum B. E. — Talus dans les bois, à la Hume; la Teste; les Bordes (Besch.). — St.

Eurhynchium myosuroides B. E. — La Teste (Chant. et herb. Thésée). — Arcachon, R. (Ren.).

Arcachon, villa Péreire; marais de Cazeaux (Besch.). — St.

E. strigosum B. E. — La Teste (Laterr.).

E. circinatum B. E. — Arcachon, avenue Gambetta, ville d'Hiver, etc.; route de Moulleau; pont de Lamothe (Besch.). — St.

E. striatum B. E. — Bois de la Teste (Dur.).

Arcachon; le Teich; la Teste (Besch.). — Fr.

E. crassinervium B. E. — Arcachon, villa Péreire (Besch.). — St.

E. Stokesii B. E. — Forêt d'Arcachon (Dur.). — Arcachon, AC. fertile (Ren.).

Arcachon, murs du Casino, villa Péreire; la Teste, Notre-Dame-des-Monts (Besch.). — Fr.

E. praelongum B. E. — Sur les troncs, C. (Chant. et herb. Thésée).

Route d'Arcachon à la Teste (Besch.). — St.

Rhynchostegium confertum B. E. — La Teste (Dur.). — Arcachon (Ren.).

Arcachon, villa Péreire (Besch.). — Fr.

R. megapolitanum B. E. — Près la gare de la Teste (Dur.). — Lamothe, fr. (Ren.).

Arcachon, route de Moulleau; Lamothe (Besch.). — Fr.

R. murale B. E. — Arcachon; la Teste; Lamothe (Besch.).

Amblystegium serpens B. E. — Lède du cap Féret (Dur.). — Fr.

Arcachon, ville d'Hiver; Lamothe; la Hume (Besch.). — Fr.

A. riparium B. E. — Puits, fontaines, C. (Chant.).

Hypnum stellatum Schreb. — Cap Féret, C. (Chant.; Suppl. — Dur.).

H. Sommerfeltii Myr. — Le Teich (Besch.). — Fr.

H. lycopodioides Schreb. — Cazeaux (des Moul. et Lesp.).

H. fluitans L. — Dans les eaux saumâtres, au Teich et à Gujan (Dur.).

H. scorpioides L. — Bord de l'étang de Cazeaux (Dur.).

H. cupressiforme L. — Sur la terre et sur les arbres, CCC. (Chant.). — La Teste (herb. Thésée). — CC. forêt de la Teste, cap Féret et Cazeaux (Dur.).

Arcachon; le Teich; Moulleau; Lamothe; forêt de Lège (Besch.). — Fr.

Var. *ericetorum*. — CC. Arcachon (Ren.).

H. resupinatum Wils. — Lamothe (Ren.).

Cazeaux (Besch.). — St.

H. cuspidatum L. — Marais (Chant.). — Lamothe (Ren.).

Arcachon; de la Hume à la Teste (Besch.). — St.

H. Schreberi Wils. — CC. (Chant.).

H. purum L. — Bois sur la terre, CCC. (Chant.). — Arcachon, CC. (Ren.).

Arcachon, ville d'Hiver, route de Moulleau (Besch.). — St.

Hylocomium splendens B. E. — CC. (Chant.). — Lisière de la forêt de la Teste, AC. (Dur.).

H. brevirostre B. E. — Bois secs, R. (Chant.).

H. triquetrum B. E. — Arcachon (Ren.).

H. squarrosus B. E. — Gujan, R. (Chant. Suppl. et herb. Thésée).

H. loreum B. E. — Notre-Dame-d'Arcachon (Chant., herb. Thésée — Laterrade). — Arcachon (de Montesquiou). — Arcachon, villa Péreire (Ren.).

SPHAIGNES.

Sphagnum cymbifolium Ehr. — La Teste (Chant.). — Lamothe, Cazeaux (des Moul. et Lesp. — Dur.).

La Teste, Lamothe et Cazeaux (Besch.).

- S. fimbriatum* Wils. — Cazeaux (Besch.). — St.
S. acutifolium Ehr. — Braouët, CC. (Chant.). — Cazeaux (des Moul. et Lesp. — Dur.).
S. subnitens R. et W. — La Teste (Besch.).
S. cuspidatum Ehr. — Lamothe (des Moul. et Lesp. — Dur.).
S. recurvum P. B. var. *amblyphyllum*. — Cazeaux (Besch.).
S. squarrosum Pers. — Cazeaux (des Moul. et Lesp. — Dur.).
S. subsecundum N. et H. — La Teste; Cazeaux (des Moul. et Lesp.; — Dur.).
S. Gravetii Russ. — Cazeaux; la Teste; Lamothe (Besch.).

HÉPATIQUES.

- Alcularia scalaris* Corda. — Laites, R. (Chant.). — La Teste, Gujan (de Loynes).
Jungermannia crenulata Sm. — Marais, R. (Chant.). — La Teste (de Loynes).
 Var. *gracillima*. — Lamothe (Besch.). — St.
J. divaricata Sm. — Arcachon (de Loynes — Ren.).
J. bicuspidata L. — Le Teich, Camps, R. (Chant., Supp.). — Le Teich, la Teste (de Loynes).
 La Teste (Besch.). — Périanthes.
J. connivens Dick. — La Teste (de Loynes).
Lophocolea bidentata Nees. — Laites, CC. (Chant.). — La Teste (de Loynes).
 Route de Moulleau (Besch.). — St.
L. heterophylla Dum. — La Teste, Cazeaux (de Loynes).
Calypogeia Trichomanis Corda.). — La Teste (de Loynes).
 Var. *fissa*. — La Teste (Chant., Supp.). — Le Teich. (de Loynes).
Radula complanata Dum. — C. (Chant.). — La Teste, Gujan (de Loynes).
 Arcachon (Besch.). — St.
Madotheca platyphylla Dum. — Grande forêt de la Teste (Chant.). — La Teste (herb. Thésée).
Lejeunea minutissima Dum. — Arcachon; Lamothe; la Teste (de Loynes). — Arcachon, parc Péreire (Ren.). — Arcachon (Lamy).
 Arcachon, villa Péreire (Besch.). — St.

Lejeunea serpyllifolia Lib. — La Teste (de Loynes).

Frullania dilatata Dum. — Arbres, CC. (Chant.). — La Teste (de Loynes).

Arcachon, ville d'Hiver (Besch.). — Périanthes.

F. Tamarisci Dum. — Arbres, CCC. (Chant.). — La Teste (de Loynes).

Pellia epiphylla Corda. — Bords des ruisseaux, CC. (Chant.). — La Teste (de Loynes).

La Hume (Besch.). — St.

Aneura pinguis Dum. — La Teste (de Loynes).

A. multifida Dum. — R. à la Palu (Chant.). — La Teste (de Loynes).

Metzgeria furcata Dum. — Arbres, CC. (Chant.). — La Teste (de Loynes).

Arcachon; Cazeaux; dunes du Pilat (Besch.). — St.

Anthoceros lævis L. — Entre Mestras et le Teich (Chant., Supp.). — Le Teich; la Teste; Gujan (de Loynes).

Sphærocarpus terrestris Sm. — Gujan, C. (Chant., Supp. — des Moul. et Lesp. — de Loynes).

Riccia glauca L. — Cabaret, C. (Chant.).

Var. *minor*. — La Teste (de Loynes).

R. tumida Lind. — Lamothe (de Loynes et Motelay).

R. crystallina L. — Lamothe (de Loynes — Durieu in herb. Camus).

R. fluitans L. var. *canaliculata*. — Lamothe (de Loynes — Durieu in herb. Camus).

M. Malinvaud présente à la Société des échantillons vivants de *Sedum brevifolium* envoyés par un botaniste limousin, M. Thomas-Duris, auquel on doit la découverte, vers 1872, de cette rare Crassulacée dans la Haute-Vienne (1) : elle croît, sur les rochers de chaque côté de l'embouchure du Rio Brodon, torrent qui se jette dans la Vienne, à 3 kilomètres en amont d'Eymoutiers (rive gauche), à une altitude d'environ 430 mètres. M. Malinvaud présente aussi un exemplaire frais de *Sedum dasyphyllum*, espèce très voisine de la précédente, et résume, en les comparant l'une à l'autre, leurs principales notes différentielles.

(1) Voy. le Bulletin, t. XXXIV (1837), p. 446.